



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Délégué pour la Nouvelle-Calédonie aux États-Unis

Question écrite n° 5153

Texte de la question

M. Nicolas Metzdorf appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la possibilité d'instituer un délégué pour la Nouvelle-Calédonie au sein de l'ambassade française aux États-Unis. Afin d'ancrer davantage la Nouvelle-Calédonie dans sa dynamique régionale, le poste de délégué pour la Nouvelle-Calédonie a été créé en 2017, par le biais de l'adoption d'une délibération du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie avec l'accord du Quai d'Orsay. Ainsi, le territoire dispose de 5 représentants hébergés au sein de nos ambassades françaises en Australie, Nouvelle-Zélande, Vanuatu, Fidji et Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ils sont chargés de représenter les intérêts du territoire auprès de ces États. Aux yeux des évolutions géopolitiques actuelles, il semble de plus en plus nécessaire que la Nouvelle-Calédonie puisse se doter d'un tel représentant auprès des États-Unis. En effet, les États-Unis représentent une puissance majeure de la région, disposant de nombreux territoires insulaires dans le Pacifique et ayant un important lien économique, culturel et historique avec la Nouvelle-Calédonie. De plus, le président du gouvernement calédonien avait été reçu par la précédente administration américaine dans le cadre d'un sommet regroupant les dirigeants des îles du Pacifique. Une Nouvelle-Calédonie pleinement intégrée dans son environnement régional et ouverte aux puissances alliées présentes dans la région représente un atout majeur stratégique pour la France ; à l'heure où l'équilibre international est en plein bouleversement, on ne peut se permettre d'y manquer. Il lui demande sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Metzdorf](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5153

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2025](#), page 1719